



## Compte-Rendu du Conseil d'Administration du 27 Avril 2016

**Présents :** Marie-Paule Maury, Gisèle Camus, Christiane Miceli, Dominique Taleb, Alain Hebert, Marc Cros, Alex Broner.

- 3 nouvelles résidences ont adhéré depuis la soirée débat :
  - 🏠 Résidence Pasteur de Blagnac (Syndic Lecointe/Saint Aubin, M. Heintz)
  - 🏠 Résidence Roquetaillade de Quint Fonsegrives
  - 🏠 Résidence 7 avenue Jean Rieux à Toulouse (Syndic Lecointe/Saint Aubin, M. Heintz)
- 1 autre résidence serait intéressée mais elle était surtout en demande de points particuliers  
Résidence Atrium de la rue Bayard à Toulouse  
Gisèle a répondu à ces demandes du moment et depuis plus de nouvelle.
- Des membres des Conseils Syndicaux de certaines résidences ont demandé du soutien lors de leurs réunions au sein de leur résidence, connaître le rôle du président du conseil syndical.
  - 🏠 Proposition d'en parler à la prochaine AG.
- Marie-Paule est sollicitée très régulièrement par des membres des conseils syndicaux. Elle se met à leur disposition, pour les accompagner dans leur propres démarches et les amène à se joindre au Club.
- Gisèle a reçu un appel téléphonique de la résidence la Menuisière 1 et 1 bis pour se manifester par rapport l'annuaire qui se trouve encore sur Google. Après consultation, il semblerait que ce ne soit plus le cas.
- La crainte d'Alex est de savoir comment intégrer les syndicats auprès de nos actions, au sein du Club. Nous sommes là pour apporter des soutiens, des formations.....pour tous les membres, qui mettront petit à petit de la distance entre eux et leurs syndicats. Mais pour ce faire, il faut les aider et leur donner des outils qui leur faciliteront leurs mandats de membres du Conseil Syndical ou Président de ce dernier.
- Petit rappel sur le rôle et fonctions du Club.

- Alex demande pourquoi la comptabilité n'apparaît pas sur le site, même dans la rubrique du CA. Réponse collégiale apportée : aucune raison de la publier sur le site. Au sein du CA, tout est dit ouvertement et clairement. Les échanges sur tous les sujets sont abordés et commentés à la portée de tous. Il faut que ce soit ainsi lors des CA, c'est comme ça que le Club avancera. La comptabilité a le même traitement, parlé ouvertement, et ce soir en est la preuve. Lors des AG, le point est fait pour tous les membres et les explications sont données.
- Question d'Alex : à combien était la cotisation ? 20€ et depuis 2 ans elle est à 30€. Donc passons sur les éventuels rappels pour obtenir les cotisations par les syndicats ou les présidents des conseils syndicaux.
- Forum, il y a très peu de membres qui le consultent. Il faut bien 2/3 ans avant que ça devienne un geste automatique pour chacun. Ne pas perdre patience et continuons à travailler pour le rendre optimal (au mieux).
- Il faudrait aussi que Marie-Paule donne des infos, sur le site à chaque fois qu'elle répond à des questions de membres.
- Il ne faut pas que seules 2/3 personnes du club fassent tourner le club. Il faut de la continuité et du lien entre les membres du CA, pour faire avancer le Club, lui-même.
- On a tous une expérience particulière auprès de notre résidence et il faut la partager.
- Alain propose d'autres formations sur la manipulation du site. Il faut en prévoir une autre au moins pour les nouveaux membres du Club.
- Marc pense que certaines personnes ont besoin de contacts dans un premier temps, le fait de parler de vive voix n'a pas le même impact et il faut les amener après à aller sur le site et le forum. Avis partagé par certains membres du CA. D'autres pensent qu'il faut tout faire pour les faire communiquer par le biais du site et du forum. A voir comment évolue le site et le forum.
- Marie-Paule a rencontré la Résidence Roquetaillade, problème avec le concierge. Marie-Paule a répondu à leur problématique particulière. Petit à petit, Marie-Paule les amène à venir au Club et à aller sur le site.
- Résidence Rancy, Marie-Paule intervient pour apporter des renseignements concrets auprès de leur résidence.....
- Résidence Baron, elle n'avait aucune notion sur le conseil syndical et le rôle du président.....
- Les membres des conseils syndicaux ont des problèmes très précis qui concernent uniquement leurs résidences. Les points abordés appartiennent à chaque résidence et

même si plus tard il faut mutualiser les expériences par les échanges, il n'empêche que dans un premier temps, les CS ont besoin de plus d'attention à leurs problèmes.

- On constate que le Club fait parler de lui, auprès des syndicats et avocat..... Le fait de se faire connaître avance. C'est une bonne chose pour le Club. Il faut juste rassurer les interlocuteurs que leur inquiétude, le Club est là pour travailler en partenariat avec les différents consultants (Syndicats, Avocats, différents partenaires.....). Le bouche à oreille fera son chemin.....
- Résidence Domaine du Golf a interpellé aussi Gisèle, questions particulières à leur résidence.....
- Il faut revoir la fiche sur le rôle du président de séance et sur le scrutateur.....
- Il faut faire une fiche sur le président du Conseil Syndical.....
- Point sur la comptabilité : c'est serré !!!! :
  - 📑 Poste administratif : fourniture équipement informatique (180€), bureau divers (350€), frais téléphone portable (250€) frais internet (540€), loyer de la salle (120€)
  - 📑 Hébergement de site (125€)
  - 📑 Assurance (110€)
  - 📑 Frais bancaires (125€)
  - 📑 Frais divers : cocktail (450€)
  - 📑 Frais ateliers et formations : Intervention prestataires (350€)
- On propose d'augmenter la cotisation pour l'année 2017, moins de 100 lots la cotisation sera à 35€ et plus de 100 lots la cotisation sera à 50€.
- Proposition de parler ouvertement à L'AG de la gestion financière du Club.
- Marc présente la partie comptabilité et Alain et Marie-Paule argumenteront les tableaux comptables. Il faut être honnête envers les membres du Club, il faut penser à l'avenir. Tout membre peut partir et autre le remplacer, donc attention aux mauvaises surprises pour les repreneurs.
- Visionnage du power point pour la prochaine AG 2016, avec des modifications.....
- Rémi serait d'accord pour faire des formations avec les syndicats et le club. Ce serait certainement Toulouse Métropole qui mettrait le veto sur la participation du Club à toutes leurs interventions (Toulouse Métropole, Adil 31, EIE).
- Gisèle et Christiane ont mangé avec Eve, et cette dernière renouvelle sa participation au Club.
- La fiche pratique synthétise le compte-rendu et le power point.

- Alain ne se représentera pas comme président du Club l'année prochaine et restera au CA.
- Prochaine réunion du CA le 18 mai à 18H.

Merci à chacun pour l'apéro et pour ce moment de partage, toujours aussi enrichissant.

Gisèle et Christiane.

PS : Suite à la réunion, lors du partage de l'apéro, et après le départ d'Alain, nous avons évoqué la position du président, à ne pas reconduire son mandat pour l'année prochaine. Nous sommes tous d'accord pour dire que nous apprécions cette prise de conscience, et reconnaissons aussi que ce n'est pas un poste à prendre à la légère.